

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS**

---

---

**XIII<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 11. — Novembre 1889.**

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

---

**SENLIS**  
**IMPRIMERIE ERNEST PAYEN**  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

**1889**

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M le comte de Maricourt, *vice-président*.  
M. Cossin, *secrétaire*.  
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.  
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.  
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Bordier, Guinand, Tassin, Pecquet, Simon Compiègne, Ferraud, Salot, Fossiez, Vaudier, Testard, Delmont, Sylvain Berger.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair.  
*Secrétaire* : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros.  
*Délégué* : M. Punant.

**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier.  
*Secrétaire* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Huss.  
*Délégué* : M. Cendrier.

**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie.  
*Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.

**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. Renault. *Vice Présid.* : M. Payen.  
*Secrétaire* : M. Gaillardin. *V.-Sec.* : M. Lemercier. *Trésorier* : M. Jaunet.  
*Délégué* : M. Lefebvre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 NOVEMBRE 1889.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Lebrasseur donne connaissance des travaux du Conseil d'administration.

Ont été nommés Membres de la Commission chargée de juger le Concours trimestriel : MM. Berger, Ferraud, Pecquet, Tassin, Testard.

M. le Secrétaire-Général donne lecture de la correspondance.

Sont déposés sur le Bureau :

1<sup>o</sup> Le Rapport de M. Testard sur les *Fruits de table*, par M. Baltet;

2<sup>o</sup> Le Catalogue de MM. Chantrier, de Mortefontaine;

3<sup>o</sup> Le Catalogue de M. Morel, de Bargny.

Le Rapport de M. Testard est inséré au présent Bulletin.

M. le Secrétaire-Général fait un Rapport sur les récompenses accordées par la Commission d'examen sur le Concours trimestriel.

Après une Conférence très intéressante de M. Lozet, qui veut bien nous promettre pareille bonne fortune à chaque réunion, il est procédé au Tirage de la loterie, et la séance est levée à quatre heures et demie.

Les Conférences faites par M. Lozet feront l'objet d'un travail spécial, qui sera ultérieurement inséré dans le Bulletin.

XIII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 44. — NOVEMBRE 1889.

Société d'histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice : 9518

CB : 4750

SHAS



0 000000 047500

### Concours trimestriel.

#### ARBRES FRUITIERS

*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe* : M. BARBOU, à Dammartin, pour un lot varié d'Arbres de toutes formes.

*Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe*, pour un lot d'Arbres fruitiers dans lequel se trouvait un fort beau lot d'arbres à haute tige.

#### FRUITS

*Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe* : M. DUDRUMET, jardinier chez M. de Waru, à Senlis (château de Bellefontaine), pour un lot de Fruits remarquable sous tous les rapports, et qui a fait l'admiration de tous les visiteurs : Reinettes Canada, Calvilles, Reinettes grises, Beurrés, Duchesses et Doyennés, Raisins et Coings, étaient de premier choix.

*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe* : M. DENIZOT, à Chantilly, pour son Vin blanc de Chantilly, de 1887, 1888, 1889.

Nous n'aurions pas cru qu'on put arriver, sous notre climat, à un résultat aussi parfait. Le vin est clair et d'un bouquet que pourraient lui envier bien des vins recommandés du midi.

Nous reproduisons ci-après une notice de M. Denizot.

*Mention honorable* : M. POUILLARD, à Senlis, pour de beaux Chasselas.

#### FLEURS

*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe* : M. VAUDIER, à Senlis, pour une belle variété de Chrysanthèmes bien choisis et bien étiquetés.

*Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe* : M. BÉRY, à Crépy, pour un beau lot de Cyclamens variés.

---

### Apports en séance :

M. DUDRUMET, jardinier chez M. de Waru : Un lot de Légumes variés. — *Mention très honorable.*

M. THIRION, président : Un lot de Tubercules du Stacchis affinis. — *Mention très honorable.*

---

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1889.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Chopinet.

Les Membres présents sont : MM. Chopinet, Cluet, Mathiou, Legros, Garnotel, Larsonnier et Francolin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

La parole est donnée à M. Lozet, jardinier-professeur, qui développe les deux questions suivantes :

1<sup>o</sup> Des arbres et des arbrisseaux ; de leur utilité au point de vue de la température, de la fraîcheur du sol et de la santé de l'homme ;

2<sup>o</sup> Recherches faites par M. Dubreuil, en 1862, à l'effet d'établir la statistique du produit des arbres de toutes sortes en France. — Résultats de ce travail.

La séance a été levée à quatre heures.

---

### STACCHIS AFFINIS

Crosnes du Japon.

---

Une touffe de Stacchis affinis a produit largement 400 gr. de tubercules ; ce qui, à raison de 650 touffes par are (avec

un espacement de 0<sup>m</sup>40 cent. en tous sens) donne un produit total de 250 kilog. ou 25,000 kilog. à l'hectare.

Nos collègues trouveront dans les Bulletins antérieurs beaucoup d'autres renseignements sur ces tubercules.

---

## NOTICE

### sur le Vin blanc de Chantilly.

---

Chantilly, 4 novembre 1889.

*A Monsieur le Secrétaire-Général de la Société d'horticulture de Senlis.*

Monsieur,

Notre Société a bien voulu, hier 3 courant, me décerner une récompense pour l'exposition de mon vin blanc, cru de Chantilly, récoltes 1887, 1888 et 1889, ce dont je la remercie.

Je vous ai promis de vous indiquer ma manière de procéder pour les soins que je donne à ma vigne et à mon vin; la voici :

Ma vigne, en dehors de la taille que je fais en temps utile, reçoit mes soins de tous les instants, pincements des bourgeons de prolongement et des feuilles malades; puis, au moment où le raisin grossit et pour accélérer sa maturité, je détourne, sans les détruire, les feuilles pouvant masquer la lumière, afin qu'il puisse profiter de la chaleur vivifiante du soleil.

Mon jardin, entouré de murs, se prête assez bien à une bonne végétation par sa disposition en éventail; le fond regardant le midi a 13 mètres de largeur, tandis qu'au bout nord il en a 24.

Mon raisin, aussitôt récolté, est pressuré et, le vin exprimé, mis dans un fût, rempli au plus aux trois quarts, le dernier quart faisant le vide pour la fermentation qui pourrait faire partir les fonds si le fût était trop plein; j'ajoute à mon vin, dans la proportion d'un hectolitre, 4 kilog. de sucre cristallisé

pour le faire fermenter, puis je mets la bonde que je frappe ferme, et laisse ainsi reposer jusqu'au mois de mars, époque à laquelle je soutire dans un nouveau fût que je remplis bien; je laisse éclaircir quelques mois, après quoi je mets en bouteilles.

Je dois encore la qualité de mon vin, au choix assez multiplié de raisin fin et à sa mise en pièce dans un fût où il y a eu précédemment de l'alcool.

Faites de ma lettre ce que vous jugerez à propos,

Et agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

DENIZOT.

---

## RAPPORT

SUR UNE

### Conversation de M. Baltet au sujet des Fruits.

---

M. Baltet ne se trompe pas en disant que les fruits occupent une place importante dans l'alimentation publique, et que l'arboriculture est une richesse de notre agriculture nationale.

Reste aux propriétaires, amateurs, horticulteurs, jardiniers, de mettre à profit les hautes connaissances pratiques de nos horticulteurs et de professeurs distingués.

Sans sortir de notre région, il y a beaucoup à faire; je connais beaucoup de propriétés où le jardin fruitier est fortement négligé.

Tous les ans, avec quelques dépenses bien comprises, on pourrait s'y créer de bons revenus, et en même temps jouir de la beauté de la floraison et de la fructification.

Il ne s'agit pas de planter un arbre et de le laisser ensuite abandonné à lui-même; il faut, pendant sa végétation, lui donner tous les soins qu'il réclame; choisir pour planter

dans nos contrées les espèces et genres qui sont susceptibles d'y vivre, tels que poiriers, pommiers, pruniers, pêchers, noyers, cerisiers, framboisiers, groseillers, noisetiers, abricotiers.

A l'œuvre donc pour les plantations fruitières. Préparons-nous à la lutte; le Nouveau-Monde veut inonder nos marchés de ses fruits comestibles, comme il a déjà tenté de le faire avec les blés et les viandes.

A. TESTARD.

Senlis, 3 novembre 1889.

---

## TRAVAUX DE L'AMATEUR FLEURISTE

### Décembre.

#### PLEINE TERRE

En ce mois, l'impitoyable hiver apparaît dans toute sa rigueur pour commencer ses ravages, hélas ! Nous ne dirons pas, comme au retour du printemps : Soyez le bienvenu. Ce sombre et triste personnage nous est souvent trop préjudiciable, lorsqu'il agit avec sa toute puissance. Malgré nos soins, il cause toujours des vides parmi nos chères collections et compromet la santé d'anciennes et de jeunes générations de plantes, nos futures jouissances. Aussi souhaitons-nous ardemment, chaque fois qu'il nous est donné de le voir arriver, que sa fureur soit plutôt blanche que noire.

Les travaux, presque nuls en plein air, consistent en labours, défoncements, transports de terre, d'engrais, d'amendements, mouvements de terrain, changements, plantations, toutes les fois que le temps le permet.

Les plants bisannuels repiqués en pépinière sont l'objet d'une grande surveillance. En cas de fortes gelées, on les abrite avec des feuilles sèches, de la litière, ou bien des paillasons.

Si la température de la première quinzaine du mois est passable, il convient d'achever les plantations restées en suspens, particulièrement celles des pensées, des anémones, qui peuvent être mises en place dans les plates-bandes et les corbeilles situées à bonnes expositions, où elles fleurissent tout l'hiver, suivant que les plantes employées sont plus ou moins fortes.

A l'air libre, les fleurs deviennent très rares ; néanmoins, on y trouve encore quelques violettes, des hellébores, le tussilage odorant, plantes vivaces dont les fleurs, à odeur de vanille ou d'héliotrope, se montrent du commencement du mois à fin janvier, ainsi que quelques corymbes de laurier-tin, qui s'épanouissent lorsque celui-ci se trouve placé dans un lieu abrité.

#### SOUS VERRES

On entoure les coffres de réchauds de fumier neuf ou de feuilles. Chaque soir, on couvre les châssis habités par des plantes avec des paillasons, afin d'éviter que la gelée ne pénètre à l'intérieur. Chaque matin, on découvre, et on donne de l'air aux châssis dans la journée, ne serait-ce qu'une heure, et surtout quand la température ne fait pas descendre le thermomètre au-dessous de zéro. Si, au contraire, les gelées deviennent rigoureuses, il faut veiller à ce que la température intérieure, dans chaque serre, atteigne son maximum le soir, de façon à être certain de trouver, le lendemain matin, une température moyenne ; en un mot, il convient de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas être surpris par l'inclémence de la saison.

L'amateur met à contribution toute ses ressources, toute son intelligence pour éviter les écueils que peut produire un rude hiver : Les plantes de serre chaude, celles de serres tempérées, ont besoin plus que jamais d'être souvent visitées, autant pour les tenir dans le plus parfait état de propreté que pour remédier et détruire les maladies, les insectes dont elles sont promptement atteintes, si on les néglige.

C'est l'époque de commencer à chauffer une foule de plantes : les violettes, les hoteias, les azalées, les camélias, la coronille, les prunus à fleurs doubles, les deutzias, gracilis et fortunei, les tulipes hâtives, les jacinthes, etc.

Nous citerons brièvement les quelques points principaux pour réussir la culture forcée de chacune des plantes que nous venons de citer. C'est en mars-avril qu'on a dû, de préférence, multiplier et planter les stolons ou filets de violettes destinés à être chauffés sur place, on dressant des planches d'une largeur proportionnée à celle des châssis dont on dispose. Sur ces planches, les plants sont placés à 0,20 centimètres en tous sens et ont reçu les soins voulus pendant le cours de l'été : binage, sarclage et arrosage. Vers le premier jour du présent mois, on place des coffres sur ces planches, que l'on panneaute ensuite, c'est-à-dire que l'on couvre de châssis vitrés. Pour faire cette opération, il est très important de profiter d'un temps sec, qui ait enlevé au sol et aux plantes leur excès d'humidité ; on donne un léger binage au sol, puis l'on dépose sur ce dernier, entre les plantes, une couche de bon terreau ; on arrose si cela est nécessaire, mais, en tout cas, avec beaucoup de modération. Il est presque toujours indispensable, avant de terreauter, d'enlever un certain nombre d'anciennes feuilles qui couvrent trop les boutons, et qui peuvent engendrer la pourriture et donner, de plus, asile à des insectes nuisibles. Pendant la nuit, on couvre les châssis de paillassons, et s'il arrive de fortes gelées, on entoure les coffres de fumier chaud. On peut même avantageusement creuser les sentiers et les remplir de fumier neuf ou de feuilles saines. On donne de la lumière le plus possible, et assez d'air pour éviter l'excès d'humidité. Il ne faudrait pas pourtant donner trop d'air, car l'allongement des pédoncules, ou queues des fleurs, n'aurait pas lieu, ce qui est un point important pour la cueillette et l'assemblage des fleurs en bouquets. On peut ainsi avoir des violettes à cueillir pendant tout l'hiver, c'est-à-dire jusqu'à la saison où elles fleurissent naturellement en plein air.

La culture forcée des violettes avec des pieds en pots s'effectue de la même manière, avec cette différence que les pots peuvent être transportés, soit sur les tablettes d'une serre, tout près du verre, soit sur couche préparée à cet effet, pour y fleurir. Lorsqu'ils sont en fleurs, ils peuvent être livrés au commerce ou servir à la garniture des jardinières d'appartement, où l'odeur qu'ils répandent y est toujours bien accueillie. On peut aussi relever de forts pieds de violettes, en bonne motte, et les placer directement sur couche tiède ; on obtient une très belle floraison. Les pieds de violettes chauffés sur place peuvent subir le repotage. Lorsqu'ils sont en pleine floraison, il suffit de les arroser avec un peu d'eau tiède et de les laisser quelques jours sous châssis clos, après quoi ils peuvent être transportés n'importe où.

L'hoteia du Japon se chauffe très facilement ; c'est une des belles plantes que l'on peut avoir en fleurs dans le courant de février, et qui supporte sans trop en souffrir les transplantations. Soumis à la culture que nous venons de décrire pour les violettes, il peut rendre de très grands services dans la garniture des appartements. On relève de pleine terre de bonnes touffes, que l'on met dans des pots proportionnés à la motte ; ces pots sont ensuite placés sur couches et sous châssis, ou bien seulement sous châssis à froid, suivant qu'on veut les avoir en fleurs plus ou moins vite. L'hoteia aime assez la fraîcheur au pied.

Les azalées, les camélias, les kalmias, nous l'avons dit déjà, sont des plantes de premier mérite. Soumises à la culture forcée, ces plantes donnent aussi de magnifiques résultats, avec peu de soins. Il suffit, vers le milieu du mois, un peu plus tôt, un peu plus tard, de choisir des sujets bien boutonnés, de les enlever de leur local, où ils étaient destinés à ne recevoir qu'une faible partie de chaleur pendant la saison froide, de les placer soit dans une bâche, soit dans une serre, à une température de 10 à 12 degrés centigrades pour commencer, puis d'élever progressivement cette tempé-

rature de 5 degrés de quinze en quinze jours, jusqu'au maximum de 28 à 30 degrés. Ces plantes se forcent pour ainsi dire sans air, mais à la condition qu'elles jouissent de beaucoup de lumière et d'une bonne couverture la nuit. On peut par ces moyens avoir des azalées, camélias et kalmias en fleurs, à partir de janvier. Pour en obtenir plusieurs saisons se succédant en fleurs, on ne les soumet à cette culture que par petit nombre à la fois.

La coronille glauque, les rosiers, les prunus à fleurs double, les dentzias, *gracilis* et *fortunei*, sont de petits arbustes ligneux se forçant également bien, et sont généralement employés pour servir aux décors d'appartements ou pour bouquets. Une température de 15 degrés centigrades leur convient pour mettre la sève en mouvement dans leurs rameaux engourdis et déjà un peu reposés depuis la chute de leurs feuilles.

Les jacinthes se forcent de différentes manières : 1° en pots; 2° sur carafes; 3° en mcusse. C'est depuis octobre jusqu'à fin janvier que s'opère le repotage des oignons; on choisit des pots en rapport avec la force des oignons, généralement plutôt petits que grands, car les oignons et les bulbes fleurissent plus abondamment lorsque leurs racines se trouvent gênées. Pour opérer ces repotages, on se sert de terre légère substantielle; on enterre ensuite les pots jusqu'au bord le long d'un mur ou tout autre endroit abrité; on arrose copieusement, puis on recouvre le tout de 25 centimètres de feuilles sèches. Un mois après le repotage, les racines seront développées et l'axe de chaque oignon commencera à se montrer; c'est seulement alors qu'on les prendra pour les placer soit sur couche, soit dans une serre ou tout autre endroit où la température sera plus élevée. On ne doit pas non plus placer à la chaleur tous les pots au même moment, de façon à échelonner leur floraison.

Un point capital dans le chauffage des oignons ou des bulbes, c'est de ne pas les forcer avant qu'ils n'aient déve-

loppé un bon appareil de racines; sans cette précaution, on n'obtient que des plantes médiocres de végétation et à fleurons avortés.

La culture forcée sur carafe ne peut avoir lieu que là où il fait chaud; les vases doivent aussi être proportionnés à la grosseur de l'oignon. L'eau à employer de préférence pour emplir les vases est l'eau de pluie ou de rivière. L'eau de pluie contient moins de matières corruptibles. L'oignon doit toucher l'eau; mais avant de le placer, on ajoute à l'eau quelques grains de sel, un peu de charbon de bois pulvérisé afin d'empêcher la corruption; on remplit le vase à mesure que l'eau s'évapore; au besoin on la renouvelle toutes les trois semaines. Les racines ont parfois besoin d'être lavées; c'est quand elles sont chargées d'algues vertes ou de dépôt calcaire; on fait ce lavage avec beaucoup de précaution, de façon à ne pas les briser, puis on replace l'oignon sur de l'eau nouvelle.

On cultive aussi les jacinthes sur de la mousse; cette culture est la même qu'en pot, la mousse joue dans ce cas le rôle de terre. Un procédé curieux à employer est celui-ci : on creuse une betterave rouge ou jaune après en avoir retranché le tiers naguère souterrain; on remplit le vide de mousse en y joignant un ou plusieurs oignons; on suspend la betterave près de la lumière, dans un endroit chauffé, en maintenant la mousse légèrement humide; peu de temps après, l'oignon grandit par en haut; les racines trouvent leur nourriture dans la mousse fraîche; la queue de la betterave se développe par le bas. Suivant la variété employée, les feuilles en sont d'une jolie couleur, or ou sanguine. En végétant, elles tendent à se relever autour de la racine, ce qui donne à cet ensemble un aspect assez intéressant et surtout original.

Les oignons de tulipes hatives se forcent également comme les jacinthes, particulièrement les variétés Duc de Thol, Duc van Thol, Tournesol, Candeur, etc.

Beaucoup d'autres oignons, tels que *crocus*, *amaryllis*,

cyclamens, ainsi que beaucoup d'autres plantes, les lilas, les rosiers, les primevères, les cinéraires sont soumis à la culture forcée.

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails que comporte cette culture, un volume n'y suffirait pas, mais nous pouvons dire qu'elle demande beaucoup de soin; ainsi telle plante, comme l'azalée, par exemple, demande à être placée à la grande lumière, tout près du verre et privée d'air pour donner vite ses fleurs, tandis que telle autre plante se contente de l'obscurité la plus complète pour fleurir; exemple, le lilas qui épanouit ses magnifiques thyrses blancs dans des caves chauffées à cet effet à 30 degrés; les primevères, les cinéraires, les pelargoniums, les bruyères n'exigent qu'une température de 10 à 15 degrés centigrades au maximum, pour développer leurs fleurs, tout en leur prodiguant beaucoup de lumière et le plus d'air possible afin d'éviter l'étiollement des plantes, s'abstenant aussi pour les dernières de couvrir la serre ou la bâche où elles se trouvent, à moins que la température extérieure ne l'exige impérieusement.

Enfin, il faut dans une serre ou bâche à forcer une chaleur constante, mais plutôt un peu progressive, une humidité appropriée au besoin des plantes que l'on cultive, humidité qui devra d'autant plus être soutenue que le soleil se montrera plus souvent; le vitrage doit être bien propre, et l'on doit avoir à sa disposition des claies à ombrer pour les plantes qui aiment la lumière diffuse et craignent les coups de soleil.

Mille autres soins restent à exposer; nous sommes loin d'avoir fait des descriptions complètes sur la culture des fleurs, mais nous savons que l'amateur soucieux de ses cultures suppléera nos desseins, et comblera, par une sage pratique, les lacunes que nous avons laissées au cours de notre travail.

CHARLES LOZET.

---

**Conformément au Règlement,  
les Leçons d'horticulture sont suspendues  
pendant le mois de Décembre.**

---

**Réunion des Sections pendant le Mois  
de Décembre.**

<i>Senlis</i> .....	Dimanche 4 <sup>er</sup> , à deux heures et demie.
<i>Crépy-en-Valois</i> .....	— 8, à deux heures.
<i>La Chapelle-en-Serval</i> ..	— 15, à deux heures.
<i>Pont-Sainte-Maxence</i> ..	— 22, à deux heures.
<i>Nanteuil-le-Haudouin</i> .	— 29, à deux heures.

---

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 4<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif-réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	18	fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.